

Assurance-chômage—Loi

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, comme je crois que la Chambre des communes est un lieu où les députés devraient discuter des questions dont ils sont saisis, je voudrais faire quelques observations au sujet de plusieurs discours que nous avons entendus cet après-midi et ce soir.

Le député de York-Nord (M. Gamble), qui vient de céder la parole, souhaiterait que le régime fiscal soit modifié de sorte que les nantis puissent conserver une plus grande partie de leurs richesses. Il propose à cette fin de réduire leur impôt. Ne se rend-il pas compte que le premier cinquième des travailleurs canadiens obtient déjà 42 p. 100 du total du produit national brut alors que le dernier cinquième n'en obtient que moins de 4 p. 100? En d'autres mots, la moyenne du revenu du dernier cinquième est de moins de un-dixième du premier cinquième. Le député de York-Nord souhaite-t-il une inégalité encore plus grande? Ne comprend-il pas que la part du produit national brut qui revient au milieu des affaires et à l'industrie s'accroît de façon régulière depuis trois ou quatre ans, tandis que la part versée en traitements et salaires a fléchi? Pourtant, le député se plaint que les employés des Postes ont reçu une augmentation trop importante. Bien sûr, il ne trouve rien à redire au fait que les bénéfices n'ont jamais été aussi imposants qu'en ce moment.

Le député de Bow River (M. Taylor), qui a pris la parole cet après-midi, a exhorté le gouvernement à se montrer sévère à l'endroit des gens qui abusaient de l'assurance-chômage. Je n'ai pas l'intention de défendre pareilles personnes, mais je serais plus disposé à écouter le député de Bow River si, à l'occasion, il faisait remarquer qu'à leur tour certains médecins abusent eux-mêmes du Régime d'assurance médicale, et s'il incitait le gouvernement à poursuivre ces médecins.

● (2040)

J'aimerais que le député prenne la parole à la Chambre de temps en temps pour parler des grandes sociétés du pays qui ont été poursuivies, accusées, jugées et condamnées, non pas une fois, mais deux ou trois fois, pour s'être illégalement entendues pour fixer les prix à des niveaux trop élevés. Le député de Bow River n'en a jamais soufflé mot. J'aimerais qu'il parle de cela.

Je trouve quelque peu bizarre de voir que dans le cas du président du Syndicat des postiers, le gouvernement n'a pas mis longtemps à porter une accusation, à l'envoyer à son procès, à le faire condamner et à lui faire effectivement subir une peine d'emprisonnement. Cependant, des industriels très importants d'Hamilton, qui ont conspiré pour fixer le coût du dragage et qui ont escroqué plusieurs millions de dollars au public, ont subi un long, un très long procès qui a duré pendant plusieurs années avant qu'on finisse par les déclarer coupables. Je me demande à quel moment ils purgeront la peine à laquelle les juges les ont condamnés, si jamais ils la purgent. Certains d'entre nous nous interrogeons sur cette façon de rendre justice et sur l'équité de notre système judiciaire. Nous n'entendons jamais le député de Bow River parler de cela.

J'aimerais dire quelques mots du discours que le député de Lincoln (M. Mackasey) a prononcé. Il a vertement critiqué le Congrès du travail du Canada à qui il a reproché de garder le

silence sur la question de l'assurance-chômage. Je n'ai pas à défendre ce syndicat; il peut le faire lui-même. J'ai une assez bonne idée, pour avoir eu des entretiens avec ses représentants élus et certains membres de son service de recherche, de ce que ses cadres pensent de la loi que nous sommes en train de débattre ainsi que de tout le régime d'assurance-chômage. Le député de Lincoln a insinué que les représentants syndicaux du CTC parlaient peu de l'assurance-chômage parce que leurs membres travaillent et qu'on leur accordait la sécurité d'emploi.

Je me demande où le député de Lincoln a passé son temps depuis à peu près un an. Ne sait-il pas qu'il y a eu d'importantes mises à pied dans les secteurs de l'automobile, du caoutchouc, du verre, du plastique, des produits forestiers et du bâtiment? Ne sait-il pas qu'il y a des dizaines de milliers de travailleurs au pays qui sont en chômage pour la première fois de leur vie et que certains d'entre eux n'ont jamais touché de prestations pour une semaine de chômage avant 1979 et 1980, et qu'ils sont toujours en chômage présentement? Le député sait cela je pense, et je pense aussi qu'il faisait le malin quand il a dit cela.

Je me demande s'il n'a pas montré tant de véhémence parce qu'au fond il sait, sans vouloir l'admettre publiquement, que ce que les libéraux ne cessent de faire depuis l'instant presque où cette importante révision de la loi sur l'assurance-chômage a eu lieu sous sa direction en 1971, c'est de dépecer ce bill morceau par morceau. Bien sûr le député de Lincoln est aujourd'hui simple député libéral et il ne peut dire cela publiquement de son parti, mais cela n'empêche que c'est bien là ce que le gouvernement fait. Alors comment procède-t-il? Il cherche un bouc émissaire.

Il attaque les fonctionnaires, les bureaucrates. Il a l'air de dire que si l'ensemble du régime est en difficulté, c'est que les hauts fonctionnaires ont leurré leurs supérieurs politiques les ministres, qu'ils se sont trompés sur le taux de chômage qu'il avait prévu à 4 p. 100 seulement, que c'est sur ce chiffre que le montant des primes avait été calculé en 1971. Si seulement ils n'avaient pas commis cette erreur, a-t-il l'air de dire, erreur qu'ils ne veulent pas reconnaître bien sûr, si leurs supérieurs politiques, les ministres, avaient été aussi brillants que le député de Lincoln, ils auraient vu ce qu'il en était et nous n'en serions pas là. Eh bien, cela, on ne me le fera pas croire.

Je suis persuadé que les ministres savaient exactement ce qui se passait, et qu'ils étaient très heureux de s'en remettre aux hauts fonctionnaires qui demandaient que les primes payées par les deux parties, patronale et salariale, soient augmentées, comme cela se fait constamment depuis 1971 parce que voilà des années qu'ils sont en mal de repli et de compression budgétaire, en mal de faire voir à l'opinion qu'ils sont capables de limiter les dépenses de l'État. Et l'une des façons les plus simples de limiter les dépenses de l'État, c'est de réduire le plus possible la part de l'État dans les charges de l'assurance-chômage, de s'en décharger sur les travailleurs et sur les patrons en augmentant les primes prélevées sur chaque paye. Ainsi le gouvernement a l'air de réduire les dépenses.